



Contrat d'engagement - AMAP du Pays de Redon
CONTRAT – OEUFS
 Du 01 janvier au 31 décembre 2021

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
Nom : ALLAIN DUFEIX	Nom :
Prénom : Sandrine	Prénom :
Représentants de : La Maraich'âne	Téléphone :
Adresse : 1 la randelle	
Code postal/ville : 56220 CADEN	
Courriel: lamaraichane@orange.fr	

Le producteur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l' AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

L'adhérent déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l' AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le producteur. Conformément à la charte des AMAP, l'adhérent doit pré-financer la production.

1. L'adhérent qui souscrit à ce contrat doit être adhérent à l'association AMAP Pays de Redon.

2. Résiliation Sous certaines conditions extrêmes prévues dans le règlement, une demande de résiliation peut être formulée pour être étudiée par les membres du bureau.

3. Information producteur

Sandrine ALLAIN DUFEIX est maraîchère mais en complément de son exploitation elle élève environ 50 poules pondeuses élevées dans des conditions répondant au label BIO.

Si sa production ne suffisait pas à répondre aux besoins de l'Amap, Sandrine collaborera avec la ferme des écureuils installée à Allaire.

4. Distribution

Les distributions ont lieu le vendredi de 18h00 à 19h00 au local situé 6 rue de la Maillardais. Pour le produit concerné par ce contrat, les distributions auront lieu chacun des 47 vendredis planifiés pour 2021.

5. Règlement

Cocher ici	Quantité hebdomadaire	Prix unitaire	Prix hebdomadaire	Prix à l'année pour 47 distributions
<input type="checkbox"/>	6	0,33	2 €	94 €
<input type="checkbox"/>	9	0,33	3 €	141 €
<input type="checkbox"/>	12	0,33	4 €	188 €

L'adhérent règlera la totalité de la somme due pour l'année au producteur au moment de la signature du contrat signé.

Les chèques et le contrat seront confiés au référent producteur mentionné en bas de page.

Le règlement peut se faire en plusieurs chèques que le producteur encaissera avec un délai d'un mois minimum entre chaque chèque.

Les chèques seront remplis à l'ordre de DUFEIX ALLAIN SANDRINE

Nombre de chèques	Montant de chaque chèque	Montant total (= à la dernière ligne du tableau ci-dessus)

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
Fait à :Le :/...../.....	Fait à : Le :/...../.....
Signature :	Signature :

Réfèrent contrat : Thomas KAMMERER – email : tkammerer@hotmail.fr